

Mots. Les langages du politique

Appel à contributions pour un dossier publiable en juillet 2012

Fictions politiques

La revue *Mots. Les langages du politique* entend publier en juillet 2012 un dossier rassemblant des travaux portant sur le thème suivant : « Fictions politiques ».

Problématique

S'éloignant des rivages de l'information qui a longtemps constitué le prisme d'étude dominant du politique – en tout cas dans sa version médiatique et communicationnelle –, ce dossier de *Mots. Les langages du politique* s'intéressera aux « fictions politiques ».

Le thème apparaît immédiatement paradoxal : le domaine du politique est évidemment ancré dans la plus concrète des réalités alors que toute fiction (re)présente des mondes qui par définition n'existent pas. Le paradoxe n'est malheureusement (ou peut-être heureusement ?) pas surmonté par le constat sans cesse renouvelé des qualités « politiques » attribuées par tel ou tel critique à telle ou telle fiction. Tout auteur, romancier, cinéaste qui a en ce domaine des ambitions, doit évidemment l'affronter ; et tout chercheur qui examine une production fictionnelle ne peut guère faire autrement qu'exposer comment il comprend politiquement cette fiction.

L'hypothèse qui est la nôtre est la suivante : loin que l'information constitue la seule modalité de construction et d'appréhension du politique, on peut considérer que les débats qui agitent l'espace public, les conflits de définition qui s'y déploient, trouvent dans les œuvres de fiction une autre forme de traduction. Ces formes d'expression fictionnelles – cinématographiques, télévisuelles ou autres – ne s'opposent à l'information que par l'absence de revendication d'un « dire vrai », mais n'en sont pas moins « une forme particulière d'écho de la manière dont les sociétés se définissent elles-mêmes ou définissent leurs problèmes » (Macé, in Macé et Maigret dir., *Penser les médiacultures*, Paris, INA-A.Colin, 2005, p.55). Le processus par lequel la fiction, tout en demeurant fiction, parvient à jouer ce rôle doit évidemment être élucidé. C'est la demande que nous adressons aux auteurs qui voudront bien participer à ce projet : comment penser ces formes fictionnelles d'expression du politique, que la dimension politique soit volontaire ou non, « politique » étant entendu à la fois dans le sens large défini ci-dessus et dans le sens plus restreint de « représentation des professionnels de la politique ou de leur activité » ?

Dans une telle perspective, le texte de la fiction ne saurait être détaché de ses conditions de production et de réception, qui constitueront des axes d'analyse privilégiés. De la même façon, nous donnerons la priorité à l'analyse de productions contemporaines. A titre d'exemple, le renouveau français des séries télévisées politiques conduit par Canal Plus et dans une moindre mesure par France Télévision fournit un corpus intéressant : on pense à *L'Ecole du pouvoir*, sur la promotion Voltaire de l'ENA, diffusé en 2009 sur Canal Plus et rediffusé sur Arte en 2010, ou à des téléfilms comme *Un homme d'honneur*, sur le suicide de Pierre Bérégovoy, diffusé en 2009 sur France 2, mais aussi à *Engrenages* (Canal Plus), série française aussi diffusée en Grande Bretagne, etc.

La BD constitue aussi un champ d'analyse à explorer (*J'ai pas tué De Gaulle mais ça a bien failli*, *La face karchée de Sarkozy...*), de même que l'on pourra s'interroger sur une forme comme celle du feuilleton politique diffusé dans *Le Monde* cet été, avant de paraître sous forme de livre, *Chirac, le roman d'un procès*, défini sur le site du quotidien comme un récit où « tout est faux mais tout est vrai », assertion qui nous plonge au cœur de la vérité fictionnelle.

L'analyse de productions étrangères est souhaitée : ainsi de *The West Wing* – fiction anti Bush – ou de *24*, pour ne parler que de fictions américaines. Leur circulation intermédiatique (on pense au *Roman de 24 h chrono*, adaptation de la série télévisée, avec les questions génériques que cela pose) et internationale, sur des réseaux et des chaînes aux lignes éditoriales très diverses (*24*, apparue sur Fox TV en 2001, été diffusée sur Canal Plus en 2002 sous le titre *24 h chrono*, certaines saisons l'ayant aussi été sur TF1, etc.) pourront faire l'objet d'interrogations particulières.

Le cinéma français (*Le promeneur du Champ de Mars*, *Parlez-moi de la pluie*, *La fleur du mal*) comme d'autres cinématographies, peuvent être prises en compte : ainsi du cinéma israélien (*Lebanon*, *Valse avec Bachir*, *La visite de la fanfare*, *Ajami...*), palestinien (*Les citronniers*, *Le mariage de Rana...*) ou des productions regroupées autour du terme générique de « Bollywood », politiquement intéressantes aussi bien dans le phénomène de mondialisation qu'elles manifestent que dans les scénarios eux-mêmes.

Des travaux sur la question générique seront bienvenus – on pense notamment à la docufiction politique (*Le Grand Charles*, par exemple, diffusé en 2006 sur France 2) – et aux questions posées par ce genre mixte, mais aussi aux fictions dites « populaires » : ainsi des séries télévisées comme *Plus belle la vie* diffusée sur France 3, qui en est à sa 6^{ème} saison, ou le cinéma bollywoodien déjà évoqué.

Modalités de soumission

Les contributions pourront prendre la forme d'articles (maximum 40 000 signes tout compris) ou de notes de recherche (maximum 15 000 signes tout compris). Les auteurs pourront soumettre aux deux coordinateurs, **avant le 1^{er} avril 2011, un avant-projet** (3000 signes maximum tout compris), dont l'acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication. **Les contributions devront être proposées aux deux coordinateurs avant le 1^{er} juillet 2011.** Conformément aux règles habituelles de la revue, elles seront préalablement examinées par les coordinateurs du dossier, qui sélectionneront celles qui seront soumises à l'évaluation doublement anonyme de trois lecteurs français ou étrangers de différentes disciplines. Les réponses aux propositions de contributions seront données à leurs auteurs en décembre 2011, après délibération du Comité éditorial. Les références bibliographiques devront figurer en fin d'article et être mentionnées dans le corps du texte sous la forme : (Machin, 1983). L'usage des caractères italiques sera réservé aux mots et expressions cités en tant que tels, et les guillemets aux énoncés dûment attribués à un auteur, ou à la glose d'un syntagme. Un résumé de cinq lignes et cinq mots-clés seront joints à l'article.

Coordination du dossier

Marlène Coulomb-Gully

Université Toulouse 2, LERASS, Sciences de l'Information et de la Communication
marlene.coulomb@univ-tlse2.fr

Jean-Pierre Esquénazi

Université Lyon 3, équipe CEDFL Marge, Sciences de l'Information et de la Communication
jpierre.esquenazi@wanadoo.fr